



# INFO ST-LÉON

École Saint-Léon-de-Westmount  
360 av. Clarke  
Westmount, Qc.  
H3Z 2E6  
514-596-5720

Annexe Charlevoix  
633, rue de Courcelle  
Montréal (Québec)  
H4C 3C7  
514 596-5670

## Octobre 2020

### Valeur du mois : Ponctualité

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1 Remise de la Première communication via le sac d'école	2
5 Journée internationale des enseignants (UNESCO) ☺	6	7 Photo St-Léon 	8	9 Remise des plantes à St-Léon
12 CONGÉ	13 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	14	15	16 Remise des plantes à Charlevoix
19	20	21 Photo Charlevoix 	22 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	23
26	27	28	29	30 Rencontre de la Fondation Journée  spéciale pour HALLOWEEN

#### Mot de la direction

Chers parents,

Nous commencerons le mois d'octobre en mettant de l'avant la valeur suivante : la PONCTUALITÉ! Tout au long de l'année, nous introduirons une valeur ou une compétence à chaque mois auprès des élèves. Nous comptons sur votre collaboration pour en discuter à la maison en même temps. De plus, à chaque mois, la direction remettra des MÉRITAS aux élèves ayant démontré qu'ils/elles ont bien intégré la valeur ou la compétence!

Nous vous souhaitons un agréable mois d'octobre,

Tania Genzardi  
Directrice

Pierre-Emmanuel Pednault  
Directeur- adjoint St-Léon

Line Aubin  
Directrice-adjointe Charlevoix

## **COVID - informations importantes**

Il est très important que vous preniez vos courriels à tous les jours après 17h00. Advenant qu'un cas COVID positif dans l'école nous soit rapporté et que votre enfant doive respecter une quarantaine, vous en serez informé via courriel en fin de journée.

En situation de cas de COVID positif dans l'école, la direction travaillera étroitement en collaboration avec le bureau de la Direction de la Santé Publique afin de prendre les bonnes décisions. Pour l'instant, lorsqu'il y a un cas dans une classe, seule cette classe ainsi que l'enseignant/e sont en quarantaine. L'enseignement se fait alors à distance. Si l'enfant testé positif fréquentait le service de garde, les parents des enfants de son groupe « service de garde » seront eux aussi avisés qu'ils doivent initier une quarantaine. Il pourrait arriver que des enfants ne soient pas dans le groupe-classe touché, mais seulement dans le groupe «service de garde» touché. Pour ceux-là, il y aura un suivi pédagogique à distance fourni par des enseignants du CSSDM.

Notez aussi que l'école avisera tous les parents de l'école dès qu'un cas positif sera rapporté. Pour l'instant, nous ne comptons aucun cas positif dans l'école et nous espérons en rester ainsi. Nous continuons tous nos efforts et nous nous assurons de respecter toutes les mesures sanitaires demandées.

## **Agrandissement école St-Léon**

Nous sommes toujours en attente d'un échéancier et du nom de l'entrepreneur qui prendra en charge le chantier.

## **Photo scolaire**

Les photos scolaires pour l'année 2020-2021 seront prises le mercredi 7 octobre. L'entreprise mandatée pour réaliser ces photos est le studio «Boîte Blanche» pour une 2<sup>e</sup> année. Voici quelques messages que M. Patrick Poirier, président de l'entreprise, souhaitait vous transmettre :

1. Les photographes respecteront la distanciation physique requise avec vos enfants et ils porteront également un masque en tout temps à l'intérieur de l'école.
2. L'école remettra un code d'accès à votre enfant vous permettant de faire vos achats en ligne. Pour éviter la manipulation de papier et d'argent comptant, les commandes devront être faites via notre site internet seulement. Si vous n'avez pas de carte de crédit, vous pouvez vous procurer une carte de crédit prépayée, disponible dans les épiceries et les pharmacies.
3. Pour la tenue vestimentaire de votre enfant, nous vous suggérons d'opter pour des vêtements de couleurs et d'éviter le blanc. Notre photo de groupe est différente de la photo traditionnelle. Les enfants seront pris de la tête aux pieds. Prévoir des souliers propres pour cette journée.

## **Site web « macafétéria »**

Pour toute demande de cartes donnant accès à la cafétéria (carte repas), veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse suivante : [servalim@csgdm.qc.ca](mailto:servalim@csgdm.qc.ca). Vous devez indiquer le nom de votre enfant, l'école fréquentée et son numéro de fiche/dossier (apparaissant sur les bulletins antérieurs). La carte étudiante sera imprimée et acheminée à l'école dans un délai d'environ une semaine. Nous vous suggérons fortement de fournir à votre enfant un cordon qu'il pourra porter à son cou et auquel sa carte sera accrochée. Cela réduira les risques que votre enfant égare sa carte.

Pour toute question concernant le fonctionnement du site web « macafétéria », vous pouvez obtenir de l'aide en composant le numéro de téléphone suivant : 514 596-6000 (6820).

## **Journée d'Halloween**

Il y aura des activités spéciales le vendredi 30 octobre. Certains enseignants permettent le port du costume toute la journée alors que d'autres préfèrent que les enfants l'apportent dans un sac identifié pour le mettre en p.m. seulement. Nous portons aussi votre attention sur le choix de costume (non-violent et éviter les masques). À chaque année, des enfants perdent des accessoires de leur costume, nous vous suggérons donc de les garder à la maison. Soyez rassurés que les activités respecteront les mesures sanitaires.

## **Page Web de l'école**

Nous vous invitons à consulter le site web de l'école. Nous y mettons de façon régulière des photos et des vidéos des projets qui se vivent à l'école!

## Service de garde

**Journée pédagogique** : La journée pédagogique du mardi 13 octobre 2020 se fera à l'école. Vous aurez le choix entre les activités d'école régulières ou les ateliers/spectacle du Cirque 3.2.1. Évidemment des frais de 10\$ seront ajoutés pour cette dernière activité.

**Facture** : Vous recevrez l'état de compte au début de chaque mois. Celui-ci comprend les frais de garde ainsi que les frais des journées pédagogiques si votre enfant a participé à celles-ci. Vous aurez jusqu'à 10 jours pour effectuer votre paiement en entier. Il sera impossible de participer à une journée pédagogique si le compte de votre enfant cumule un retard. Le montant doit être à zéro et aucune exception ne sera acceptée. De plus, il serait très apprécié d'exécuter un seul paiement dans le mois et de ne pas payer les frais d'une journée pédagogique à part (cela évite de multiples procédures). La facture inclut tous les frais accumulés pendant le mois, également ceux des activités.

**Paiement** : Afin de faciliter votre tâche et de limiter les déplacements et visites des parents dans l'école, il est fortement recommandé de payer votre compte en ligne. La procédure est inscrite au bas de la facture. Si vous devez payer par carte débit, svp vous rendre directement voir Patrick à la porte de l'accueil du service de garde. Vous pourrez ainsi faire votre paiement en respectant l'horaire que voici : 10h à 11h30 et de 13h45 à 18h. Vous comprendrez que ce fonctionnement est mis en œuvre afin de minimiser l'impact de la pandémie. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Conseil d'Établissement

Voici les parents qui siègent au Conseil d'Établissement :

Présidente et représentante du Comité Parent : Delphine Léouffre

Vice-président : William Nahorniak

Parents membres : Gloria Rosaldo, David Agra, Vincent Durocher, Catherine Dong

Parents substituts : Tania Giroux et Mauricio Garzon

Merci pour leur implication!

Notez que tous les documents en lien avec les séances du Conseil d'établissement sont déposés sur la page de l'école dans la section « parents ».

## Fondation Saint-Léon-de-Westmount

Voici les parents qui siègent à la Fondation de l'école pour l'année scolaire 2020-2021 : Véronique Oliver (présidente), Jeremy Lee Jonas, Mark-Olivier McNulty, Min Pan, Caroline Audet, Isabelle Pecqueur et Patrick Huyngh.

Cette année, à cause de la pandémie, la Fondation est en train de réviser les activités de campagne de financement. Par contre, soyez rassurés que l'équipe-école est déjà en train de faire des demandes de projets pour les élèves de l'école! 😊 C'est parti!

---

## Septembre 2020

- Vous pouvez voir des photos et vidéos de la vie étudiante et des projets de l'école sur la page WEB de l'école dans « blogues des enseignants ». Allez faire des tours de façon régulière! ☺



Vente de vêtements de l'école au profit de la Fondation. Il reste encore des items, les parents organiseront une 2<sup>e</sup> vente. Des informations à venir...

Projet financé par la Fondation : les deux bâtisses seront décorées de plantes et chaque classe aura également sa plante. Seulement les enfants s'occuperont du bien-être de ces plantes ☺.



## COVID-19 | Quoi faire si mon enfant a des symptômes?

Mon enfant a un ou des symptôme(s) de la COVID-19



- Fièvre
- Toux nouvelle ou aggravée
- Perte du goût ou de l'odorat
- Essoufflement, difficulté à respirer

- Grande fatigue
- Nez qui coule ou congestion
- Douleurs musculaires non liées à un effort
- Mal de gorge
- Nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre
- Perte d'appétit importante

Si les symptômes débutent à la maison : mon enfant reste à la maison et j'avise l'école de son absence.

Si les symptômes débutent à l'école : l'école communique avec le parent pour que l'enfant retourne à la maison.



**J'attends 24 heures pour voir l'évolution des symptômes**



Pendant ce temps, mes autres enfants, s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école.

Après 24 heures à la maison :



Si mon enfant n'a plus de symptômes



Il peut retourner à l'école



Si mon enfant a encore au moins un symptôme



Je remplis **l'outil d'autoévaluation** en ligne et je suis les consignes données (ou j'appelle le 1 877 644-4545)

CLIQUEZ ICI

### ATTENTION!

Si on me dit que mon enfant doit être dépisté pour la COVID-19, mais que je ne veux pas le faire tester, je dois le garder en isolement à la maison pour une période de 10 jours depuis le début de ses symptômes ET jusqu'à leur disparition.



Pendant ce temps, mes autres enfants s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école.



À la suite de la réception d'un résultat négatif, d'une diminution des symptômes et si mon enfant présente un bon état général, il peut fréquenter l'école.



Lors du retour à l'école, on pourrait me demander de remplir un formulaire d'engagement pour confirmer que mon enfant peut revenir à l'école.